

# PROGRAMME 2026-2032

mercredi 11 mars 2026 à 18h30

retrouvons-nous salle Jean Macé pour sa présentation

# HERVÉ CHÉRUBINI

TOUJOURS À VOS CÔTÉS



MUNICIPALES  
2026

1200 SOUTIENS  
RECORD BATTU (1166 EN 2022)

Au cours du mandat qui s'achève, et plus largement depuis que j'exerce les responsabilités de Maire, j'ai eu à cœur, avec l'ensemble des élus de la majorité municipale, de conduire une action municipale cohérente, fidèle à des valeurs fortes, qui prend en compte la diversité des situations, veille à n'oublier personne, et s'attache à offrir aux Saint-Rémois comme aux nombreux visiteurs une commune dynamique, attractive, à la qualité de vie préservée.

Personne ne conteste notre bilan, pas même les élus d'opposition puisqu'au cours de ce mandat, sur les 722 délibérations que j'ai proposées au vote du conseil municipal, seules 5 d'entre elles ont fait l'objet d'un vote « contre » de la part de l'opposition (soit moins de 1%).

En profonde mutation, la société et le monde font face à des défis environnementaux, sociaux et économiques majeurs. J'ai toujours considéré que la commune et l'intercommunalité pouvaient apporter les réponses nécessaires, à l'échelle humaine, loin de la Métropole marseillaise, grâce notamment au combat que nous avons mené en 2018-2020.

Fort de notre excellent bilan et de ces convictions, je me porte candidat aux élections municipales des 15 et 22 mars 2026, avec l'ambition de **poursuivre un projet équilibré, fondé sur plusieurs priorités :**

**Prendre soin de tous les habitants** et permettre à chacun d'habiter et de se projeter durablement dans la commune ;

**Préserver l'identité, le patrimoine et les paysages** qui font la singularité de Saint-Rémy-de-Provence tout en en faisant des **leviers de prospérité ;**

Garantir un **cadre de vie sûr et apaisé** en renforçant les dispositifs de prévention et de sécurité de proximité ;





























**Favoriser la concertation** et la décision collective, convaincu que la proximité, la simplicité et l'écoute sont des conditions essentielles du bien-vivre ensemble.

Dans un monde de plus en plus complexe, l'action publique doit rester claire et partagée. Ma candidature, avec une équipe de **28 colistiers motivés et accessibles**, illustre aussi mon attachement profond à notre commune, à son histoire, et à son avenir, et à chacun d'entre vous qui la faites vivre au quotidien, pour continuer à faire de Saint-Rémy une ville attractive, responsable et humaine.

# HERVÉ CHÉRUBINI

## TOUJOURS À VOS CÔTÉS

Les 16 candidats en tête de liste sont également candidats à un siège de conseiller communautaire (CCVBA)

- |   |   |  |   |   |
|---|---|--|---|---|
| <p><b>1</b></p>  <p><b>Hervé Chérubini</b><br/>65 ans<br/>Avenir institutionnel, sécurité, finances</p>  | <p><b>2</b></p>  <p><b>Florine Body Bouquet</b><br/>42 ans<br/><b>Adjointe</b><br/>Associations, sport, culture provençale, relais petite enfance, personnel communal</p> | <p><b>15</b></p>  <p><b>Benjamin Ramage</b><br/>44 ans<br/>Festivités, bouvine, manifestations sportives</p>                      | <p><b>16</b></p>  <p><b>Maryline Alquier-Potereau</b><br/>44 ans<br/>Gestionnaire en assurances, secrétaire du XV Saint-Rémois<br/>Éducation, associations</p> | <p><b>17</b></p>  <p><b>Alexandre Barthélémy</b><br/>55 ans<br/>Architecte, président du tennis club<br/>Aménagement du territoire, commission de sécurité</p> |
| <p><b>3</b></p>  <p><b>Yves Faverjon</b><br/>62 ans<br/><b>Premier adjoint</b><br/>Économie, commerce, tourisme, citoyenneté, chasse &amp; pêche</p>                | <p><b>4</b></p>  <p><b>Claudia Montagut</b><br/>45 ans<br/><b>Adjointe</b><br/>Affaires sociales, CCAS, Maison de la Proximité</p>  | <p><b>5</b></p>  <p><b>Gabriel Colombet</b><br/>33 ans<br/><b>Adjoint</b><br/>Culture, Patrimoine, Seniors (Club de l'amitié)</p> | <p><b>18</b></p>  <p><b>Nathalie Saladin</b><br/>59 ans<br/>Référénte EHPAD, santé</p>  | <p><b>19</b></p>  <p><b>Anthony Guillaume</b><br/>20 ans<br/>Chauffeur-livreur, président de l'Avenir Saint-Rémois<br/>Traditions, fêtes, bouvine</p>         |
| <p><b>6</b></p>  <p><b>Isabelle Plaud</b><br/>61 ans<br/><b>Adjointe</b><br/>Éducation, jeunesse, petite enfance, sensibilisation environnementale</p>             | <p><b>7</b></p>  <p><b>Vincent Oulet</b><br/>63 ans<br/><b>Adjoint</b><br/>Travaux de voirie et bâtiments, marchés publics, extension réseaux, mobilité</p>              | <p><b>8</b></p>  <p><b>Françoise Jodar</b><br/>64 ans<br/><b>Adjointe</b><br/>Logement, Aînés, CCAPEX</p>                        | <p><b>21</b></p>  <p><b>Andréa Wilde</b><br/>18 ans<br/>Lycéen<br/>Jeunesse, sport</p>   | <p><b>22</b></p>  <p><b>Juliette Dorise</b><br/>32 ans<br/>Mobilité en lien avec l'adjoint délégué</p>   |
| <p><b>9</b></p>  <p><b>Henri Milan</b><br/>63 ans<br/><b>Adjoint</b><br/>Urbanisme, habitat</p>  | <p><b>10</b></p>  <p><b>Nancy Cambillau</b><br/>42 ans<br/>Commerçante, présidente de Label Union<br/>Animations commerciales</p>  | <p><b>11</b></p>  <p><b>Yves Nègre</b><br/>64 ans<br/>Services techniques, espaces verts, propreté urbaine, entretien voirie</p> | <p><b>24</b></p>  <p><b>Nadia El Hakmaoui</b><br/>40 ans<br/>Cadre commerciale dans l'industrie, sapeur pompier volontaire</p>                               | <p><b>25</b></p>  <p><b>Roméo Bernardoni</b><br/>20 ans<br/>Étudiant en électrotechnique</p>   |
| <p><b>12</b></p>  <p><b>Aude Bonnely</b><br/>35 ans<br/>Entrepreneuse, présidente de l'APEL Saint-Martin<br/>Conseil municipal des jeunes, budget participatif</p> | <p><b>13</b></p>  <p><b>Arnold Martin</b><br/>54 ans<br/>Vidéoprotection, environnement, espaces naturels, biodiversité, Parc naturel régional des Alpilles</p>          | <p><b>14</b></p>  <p><b>Magali Mistral</b><br/>35 ans<br/>Agriculture, hydraulique</p>   | <p><b>27</b></p>  <p><b>Jean-François Roussel</b><br/>64 ans<br/>Retraité, membre du comité des fêtes</p>  | <p><b>28</b></p>  <p><b>Katie Ost-Colmant</b><br/>74 ans<br/>Retraîtée, très investie dans la vie associative (nationalité Belge)</p>                        |
|   |   |  | <p><b>23</b></p>  <p><b>Éric Aubert</b><br/>55 ans<br/>Agent service commercial SNCF, co-président du comité des fêtes<br/>Sport, fêtes</p>                  | <p><b>26</b></p>  <p><b>Émilie Conti</b><br/>25 ans<br/>Exploitante agricole</p>   |
|   |   |  |   | <p><b>29</b></p>  <p><b>Stéphane Pezerat</b><br/>48 ans<br/>Comédien</p>   |

Les candidats avec un ruban en bas à droite de leur photo ont intégré la liste en 2026

# « TOUJOURS À VOS CÔTÉS »

pour améliorer notre quotidien,  
dans le présent et le futur

## PRENDRE SOIN DES HABITANTS

Nous avons la conviction que l'action publique se construit par et pour les habitants.

Être attentif à chacun, à tous les âges de la vie, et agir concrètement pour faciliter le quotidien est au cœur de notre engagement municipal.

Dans la continuité des services mis en place ces dernières années - Liber'espace, Maison de la

jeunesse, navette du CCAS -, nous poursuivons une politique communale humaine et solidaire, fondée sur l'écoute et l'action.

Santé, logement, jeunesse, sport et accès à la culture sont autant de leviers pour permettre à chacun de vivre ici durablement, de s'épanouir et de se projeter dans l'avenir.

## SANTÉ : FAVORISER L'ACCÈS AUX SOINS

La santé et l'accès aux soins sont au cœur de notre quotidien. Les évolutions sociétales et les progrès médicaux ont considérablement modifié notre rapport aux professionnels de santé, de plus en plus sollicités mais de moins en moins nombreux.

Ces dernières années, la commune a connu la création de trois établissements médicaux appréciés de tous les Saint-Rémois : le pôle médical Saint Bernard, la Maison de la femme et de l'enfant av. Taillandier et la maison médicale d'urgence. Trois projets qu'Hervé Chérubini a systématiquement encouragés et accompagnés.

Il convient maintenant de veiller à ce que les professionnels de santé demeurent nombreux sur la commune.

### Nos actions

- **Créer un macaron payant spécifique pour les professionnels de santé** (infirmières, médecins généralistes, kinésithérapeutes...) qui apportent leurs

### Créer un macaron de stationnement pour les soignants

soins à domicile, afin de faciliter leur stationnement lors de leurs interventions en centre-ville ;

- **Accompagner le projet de Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP)** initiée par les professionnels de santé locaux, afin de renforcer l'offre de soins sur la commune et prévenir la désertification médicale ;
- **Participer à l'accueil sur la commune des médecins** fraîchement diplômés, durant leur année obligatoire de stage pratique effectuée sous la supervision d'un médecin confirmé, en leur proposant un logement durant un an ;
- **Améliorer l'offre de la Mutuelle complémentaire santé municipale** existante.

## PROTÉGER LES AÎNÉS ET LES PLUS FRAGILES

Les plus anciens d'entre nous ont souvent besoin d'une plus grande attention car davantage exposés à une santé plus fragile, à la précarité ou à l'isolement. Pour accompagner le bien vieillir à Saint-Rémy, il est important de proposer un lieu d'accueil, une diversité d'activités et des services, pour que nos aînés et les plus fragiles d'entre nous vivent pleinement et en toute autonomie à Saint-Rémy-de-Provence.

### Nos actions

#### Augmenter le nombre de logements d'urgence

- **Créer une Maison de la Proximité au sein du CCAS**, proposant un accueil et des services pour soulager et accompagner le quotidien des aînés et des plus fragiles ;
- **Aider les aidants**, qui soutiennent au quotidien un proche (âgé, handicapé, accidenté...), en organisant une véritable offre à l'échelle de la commune, en partenariat avec les acteurs du territoire (ex : association 3A) ;

- **Élargir l'accès de la Navette du CCAS**, devenue accessible aux personnes à mobilité réduite grâce au budget participatif ;
- **Augmenter le nombre de logements d'urgence** mobilisables pour pouvoir répondre à plus de situations de péril ou d'insalubrité ;
- Continuer à encourager les activités proposées par le CCAS et les associations (thés dansants, sorties, activités sportives) ;
- Renforcer l'accès à l'information sur les programmes culturels, les transports, les consignes de sécurité (canicule...), les aides sociales ;
- Pérenniser l'aide d'urgence et l'aide alimentaire réservée aux situations de grande précarité, en collaboration avec les acteurs de l'aide alimentaire (Restos du cœur) ;
- Poursuivre avec les associations sportives locales les activités du dispositif « Objectif Sport » pour les séniors, organisé par la commune et le Département pour remettre sur les rails d'une activité sportive des personnes éloignées de l'activité physique.

## DÉVELOPPER L'ACCÈS AU LOGEMENT

L'accès à un logement décent est un droit fondamental : tout le monde devrait bénéficier d'un logement convenable en cohérence avec ses revenus.

Or, à Saint-Rémy comme dans de nombreuses régions françaises, le marché de l'immobilier est en grande tension, excluant de fait de nombreux Saint-Rémois de l'accès au logement espéré. C'est le revers de la médaille d'une ville devenue très attractive au fil des décennies, convoitée par de nombreux investisseurs, et d'un marché de l'immobilier qui s'est internationalisé.

### Nos actions

- **Développer**, avec des acteurs privés engagés (société foncière immobilière publique-privée, ou office foncier solidaire), des programmes immobiliers abordables au plus grand nombre tel que le programme « Clos Natura » en Bail Réel Solidaire ;
- **Améliorer l'accessibilité, l'autonomie et le confort thermique des logements, et lutter contre l'habitat indigne**, au moyen de l'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain (OPAH-RU) en s'appuyant sur le nouveau bureau intercommunal France-Rénov' ;
- **Encadrer la création de nouveaux meublés de tourisme** en utilisant les nouveaux outils législatifs

qui visent à limiter le développement de locations touristiques ;

- **Maintenir un accompagnement pour l'accès au logement social pour les Saint-Rémois, sur le parc existant et les logements à venir** (103 en 2026 et 2027), avec une instruction centralisée des demandes et un suivi individualisé assuré par le CCAS ;
- **Développer les ateliers d'aide à la gestion budgétaire** visant à limiter le surendettement des familles ;
- **Assurer une relation régulière avec les bailleurs sociaux pour une prise en compte des demandes des familles saint-rémoises**, pour l'entretien et pour les aménagements des espaces communs (création de jeux d'enfants et de jardins partagés...) ;
- Agir de concert avec les gestionnaires du Mas de Sarret pour rénover le bâtiment, améliorer la qualité de vie des résidents et pérenniser l'activité et les emplois.



Un accompagnement pour l'accès au logement social pour les Saint-Rémois



## JEUNESSE : BIEN GRANDIR À SAINT-RÉMY

Consolider l'existant et ouvrir de nouvelles perspectives pour faire de notre ville un lieu où les enfants grandissent, s'épanouissent en toute sécurité et deviennent des citoyens libres et acteurs de leur avenir.

### Nos actions

#### Petite enfance

- Avec 55 places réparties dans deux crèches, et 56 places chez 14 assistantes maternelles au sein du RPE (Relais petite enfance), la commune offre une dynamique d'accueil pour répondre aux besoins actuels des familles ;
- Accompagner les parents dans leurs questionnements, leurs attentes (conférences sur la parentalité, cafés parents...);
- Faciliter les rencontres entre les différents acteurs de la petite enfance ;
- Poursuivre les collaborations avec le conservatoire et les personnes âgées ;

#### Jeunesse - écoles - périscolaire

- Engager un plan de rénovation énergétique des écoles pour améliorer le confort thermique en toutes saisons ;
- Maintenir une restauration scolaire de grande qualité avec des produits bio en circuit court ;

- Soutenir les classes transplantées et les coopératives scolaires ;
- Mettre en place un guichet unique en mairie pour faciliter la vie des familles ;
- Lutter contre le décrochage scolaire, notamment en travaillant sur les transitions crèche-maternelle / maternelle-école élémentaire / école élémentaire-collège pour que ces caps importants se déroulent le plus sereinement possible ;

#### Civisme, sécurité

- Créer un conseil des jeunes pour les impliquer dans la vie de la ville, et encourager la citoyenneté ;
- Unifier les PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) au centre de loisirs, école Saint Martin, collège, lycée, les Matins Bleus pour une cohérence de protection des différents établissements de la commune en cas d'évènements majeurs ;
- Sensibiliser tous les agents aux violences faites aux enfants : prévenir, protéger, signaler ;
- Travailler sur l'égalité homme / femme, handicap dans l'objectif de diminuer les discriminations.



Créer un conseil des jeunes pour les impliquer dans la vie de la ville



Rénovation et agrandissement du Coséc

## S'ÉPANOUIR DANS LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS

### Nos actions

- Établir des partenariats pour encourager l'apprentissage musical pour les jeunes comme pour les adultes avec les acteurs tels que le conservatoire de musique du Pays d'Arles ou l'association Glanum Rock ;
- Musée des Alpilles, véritable cœur culturel de la ville, pour valoriser ses collections, développer des expositions temporaires et thématiques et proposer des animations pour tous les publics ;
- Agrandissement et modernisation de la bibliothèque municipale Joseph Roumanille pour améliorer l'accueil du public et les conditions de lecture tout en maintenant la volonté de conservation et de consultation des archives anciennes et modernes ;
- Extension de l'artothèque, transformée en véritable salle multimodale, pour valoriser les créations des artistes locaux et renforcer la démocratisation culturelle grâce à l'emprunt d'œuvres d'art par les habitants.



Encourager l'apprentissage musical

## S'ÉPANOUIR DANS LE SPORT

### Nos actions

- Revoir l'aménagement actuel du COSEC et de ses abords (parkings, stade) afin de prévoir une extension du bâtiment existant, et favoriser les accès, les stationnements ;
- Porter une attention particulière sur le parc des équipements sportifs, nécessitant des travaux de rénovation ou d'entretien importants en intégrant la rénovation énergétique ;
- Appuyer le projet du club de tennis de déplacement des courts de tennis au Lac du Barreau (ce qui nécessitera une révision du PLU et donc des autorisations de l'État) ;
- Soutenir les activités sportives et les clubs par le biais des subventions municipales, de la mise à disposition des agents municipaux et des équipements sportifs et des salles municipales ;
- Création d'un Pass Sports-Culture pour les 6-11 ans pour faciliter l'accès des enfants aux associations sportives et culturelles de la ville.



# PRÉSERVER NOTRE IDENTITÉ

L'identité de Saint-Rémy est une force collective. Elle s'exprime dans son patrimoine bâti, ses paysages, sa culture, ses fêtes et ses traditions, qui façonnent le sentiment d'appartenance des habitants.

Préserver cette identité ne signifie pas la figer, mais la faire vivre, la transmettre et la partager. C'est en valorisant ce qui fait l'âme de la commune que nous renforçons son attractivité, le lien social et la qualité du vivre-ensemble, et que nous construisons l'avenir.

## PATRIMOINE BÂTI

Saint-Rémy a aujourd'hui la taille d'une petite ville mais a su garder son âme de village et son authenticité, grâce à un héritage culturel et patrimonial des générations précédentes que nous avons su, et voulons encore, préserver.

### Nos actions



**Poursuivre la restauration de la collégiale**

- Poursuivre les restaurations de la collégiale et du petit patrimoine vernaculaire (croix, fontaines, monuments aux morts, tableaux et statues...) dans le respect de son histoire ;
- Finaliser la création du document Site Patrimonial Remarquable ;
- Lancer une campagne d'aide financière au ravalement des façades en centre ancien (dans le cadre de l'OPAH) ;
- Développer et renouveler la signalétique patrimoniale ;
- Sensibiliser les habitants à la richesse du patrimoine et de la création artistique locale à travers des actions culturelles et pédagogiques, notamment dans le cadre de la Biennale G-Graines.



## PATRIMOINE NATUREL ET BIODIVERSITÉ

Le patrimoine naturel exceptionnel de la commune est un atout majeur. Sa préservation est le fruit d'un travail constant et exigeant, mené sur le long terme, qui aura toute notre attention.

### Nos actions

- Finaliser la renaturation du Lac de Barreau en préservant les usages (gaso, pique-nique, pêche, loisirs) ;
- Entretien de la forêt et favoriser son accès en lien avec le Parc naturel régional des Alpilles et l'Office National des Forêts ;

- Veiller à la prévention DFCI avec les Sapeurs Forestiers et le Comité Communal Feux de Forêt ;
- Continuer à remplir les obligations légales de débroussaillage sur le domaine public et privé de la commune et veiller aux obligations légales de débroussaillage chez les particuliers.



**Finaliser la renaturation du Lac de Barreau**

## CULTURE, FÊTES ET TRADITIONS

Une politique culturelle doit être équilibrée et mettre en valeur à la fois les traditions locales, l'engagement associatif et la création artistique, afin que la culture reste un bien commun, accessible à tous, ancré dans la vie locale et facteur d'attractivité.

### Nos actions

- Mettre en place une initiation à la langue provençale pendant les temps d'activités périscolaires ;
- Finaliser la démarche entamée d'obtention du label « Ciéuta mistralenco » ;
- Accompagner et soutenir les associations et les nombreux bénévoles qui font vivre nos traditions et participent à la transmission de cette culture aux plus jeunes ;
- Encourager la bouvine qui fait vivre plusieurs milliers de personnes sur le territoire et contribue à façonner nos paysages ;
- Veiller à la sécurité des manifestations taurines, avec du matériel et des aménagements spécifiques tel que le parcours de la gaso au Lac de Barreau ;
- Veiller au bon entretien des arènes municipales Chomel Coinon, mises à disposition des clubs taurins, et au respect du calendrier établi en concertation chaque année ;
- Donner plus de visibilité au Carnaval de Saint-Rémy ;

### Création culturelle

- Programmation culturelle ambitieuse à l'Alpiliun, diversifiée, de qualité et ouverte à tous les publics, avec des tarifs accessibles afin que la culture reste un bien commun partagé par tous ;
- Soutien financier et technique à la construction du nouveau Ciné Palace, équipement culturel structurant pour la ville ;
- Soutien des initiatives culturelles associatives existantes telles que le salon Un Jour Un Livre, le festival Jazz à Saint-Rémy, le festival de Glanum, le Musée Estrine, etc.
- Soutien à la création artistique par l'accueil d'artistes en résidence.



**Soutien financier et technique à la construction du nouveau Ciné Palace**



# FAIRE PROSPÉRER SAINT-RÉMY

Créer de la valeur économique est une condition essentielle de la vitalité de la commune.

Saint-Rémy est une ville-centre, un territoire de travail, d'initiatives et de savoir-faire, qu'il convient de conforter et de développer.

En investissant dans des équipements structurants utiles, en soutenant l'économie locale, l'agriculture et un tourisme de qualité, la commune favorise des emplois non délocalisables et agit pour l'attractivité du territoire, au service des habitants et du cadre de vie.

## ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS

La commune dispose d'un patrimoine immobilier (écoles, piscine, stades, salles diverses, gymnase, bâtiments techniques, bureaux...) et routier (200 km de voirie) importants. Chaque année il nous appartient de veiller à son bon entretien et de proposer de nouveaux équipements pour répondre aux besoins nouveaux ou évolutifs.

### Nos actions

#### Voirie et stationnement

- Engager la rénovation de la Place du Général de Gaulle en créant une véritable connexion avec le centre-ville et en améliorant l'offre de stationnement ;
- Consacrer chaque année une enveloppe conséquente pour l'entretien et la mise aux normes de la voirie existante (notamment sécurisation passages piétons) et l'entretien des trottoirs dégradés ;
- Consacrer chaque année une enveloppe de 300 000 à 400 000 € pour l'entretien des bâtiments existants ;
- Réaménager le tour de ville avec la rénovation des boulevards Marceau, Hugo, Mirabeau, Gambetta ;
- Sécuriser les cheminements piétons chaque fois que nécessaire (av. du 19 Mars 1962) ;

- Rénover et aménager l'entrée Ouest de la commune (avenue Albert Gleizes)
- Engager la rénovation des entrées Nord de la commune (avenues Frédéric Mistral et Albert Schweitzer) ;
- Prévoir la rénovation de la Place Favier, de la rue du Parage et de la place Jules Pellissier.

#### Transition écologique

- Installer des ombrières photovoltaïques quand c'est possible (arènes Chomel Coinon, parkings, bâtiments...)
- Veiller à l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments communaux pour plus de confort été comme hiver, et diminuer ainsi la facture énergétique ;
- Développer le réseau d'éclairage public basse consommation, plus vertueux et moins coûteux.



Amélioration  
de l'efficacité énergétique

## L'ÉCONOMIE / L'EMPLOI

La dynamique économique génératrice d'emplois est un puissant levier pour favoriser le bien-vivre ensemble et l'épanouissement personnel. Dans ce secteur la commune agit de concert avec l'intercommunalité pour favoriser l'accueil de nouvelles entreprises ou le développement des entreprises existantes.

### Nos actions

- En collaboration avec la CCI du Pays d'Arles, finaliser le projet d'hôtel d'entreprises prévu dans les anciens bureaux de la Direction des Routes (rue Antoine de la Salle), destiné à proposer des locaux d'activités aux entreprises ;
- Encourager le réinvestissement résidentiel du centre-ville, facteur de soutien au commerce de proximité.
- Préserver le foncier économique existant pour ancrer les entreprises sur la commune ;
- Dans le respect des règles de mise en concurrence lors de l'attribution des marchés publics, encourager

les entreprises locales à accéder à la commande publique et à mieux y répondre ;

- Favoriser l'émergence de nouveaux fonciers économiques dans le respect des règles de sobriété foncière qui s'imposent à toutes les communes de France ;
- Avec la Communauté de Communes, soutenir la création et le développement de petites entreprises grâce à la Bergerie à Fontvieille et la création d'un Hôtel Relais à Eygalières ;
- Accompagner les commerçants : possibilité de soutien financier avec la plateforme Initiative Pays d'Arles et de soutien opérationnel avec des permanences dédiées, en collaboration avec la Chambre de commerce et la Communauté de communes.



Création d'un hôtel d'entreprises

## L'ÉCONOMIE AGRICOLE

L'activité agricole est un secteur historique de la commune : elle occupe plus de 2000 hectares, soit près d'un quart de la superficie de la commune. Un chiffre considérable qui, associé au rôle de l'agriculture dans l'autonomie alimentaire, la gestion de l'eau, la production d'énergie et la protection sanitaire, incite à choisir des mesures concrètes d'accompagnement.

### Nos actions

- Une offre de places sur le marché du mercredi et du samedi pour les producteurs locaux ;
- Un encouragement aux initiatives locales relevant des circuits courts pour valoriser les produits locaux ;

- La poursuite de l'approvisionnement des restaurants scolaires par des exploitants locaux et/ou convertis à l'agriculture biologique ;
- Pérenniser les partenariats (pédagogique, paysager, alimentaire, culturel, cynégétique) avec le LEPA (lycée d'enseignement public agricole) ;
- La mise à disposition de fonciers communaux à des agriculteurs en recherche de terrains (pâturage, viticulture, apiculture...)
- Une attention particulière sur l'entretien du réseau d'irrigation en renforçant les prérogatives du service environnement de la commune en matière de surveillance et de contrôle.

## L'ÉCONOMIE TOURISTIQUE

Grâce à son environnement naturel préservé, son architecture et son patrimoine remarquable restaurés, ses traditions toujours très vivantes et son histoire, Saint-Rémy a de nombreux atouts pour séduire visiteurs et touristes.

C'est pourquoi nous sommes convaincus que notre force est de continuer à promouvoir une activité touristique respectueuse de notre environnement, qui mette en avant la qualité de vie et l'authenticité de Saint-Rémy, sans standardisation et sans tourisme de masse. Grâce aux nombreux acteurs professionnels présents et engagés en ce sens nous savons que c'est possible.

### Nos actions

- Travailler avec la région et la Communauté de Communes à la création d'une liaison de bus régulière avec la gare TGV d'Avignon ;
- Développer avec l'Office de Tourisme intercommunal une promotion touristique visant à conquérir de nouveaux publics (tourisme nature, tourisme culturel, tourisme famille) français et étrangers de manière à

favoriser un allongement de la saison touristique pour limiter la saison creuse ;

- Améliorer l'accueil des touristes et le confort de travail des agents par l'agrandissement de l'Office de Tourisme intercommunal dans l'ancienne salle municipale Jean Jaurès ;
- Développer ou renforcer en concertation avec les commerçants et les acteurs locaux associatifs, des animations sur des thématiques variées comme les week-ends thématiques, les fêtes de Noël, Nostradamus...
- Favoriser la découverte du massif des Alpilles mis en valeur grâce au label « Valeurs Parc » développée par le Parc Naturel Régional des Alpilles.



Promotion touristique  
visant à conquérir de nouveaux publics  
et limiter la saison creuse



# UN CADRE DE VIE SÛR, PROPRE ET APAISÉ

Prendre soin des habitants, valoriser l'identité de la commune et soutenir son dynamisme suppose un cadre de vie à la hauteur, pour celles et ceux qui vivent ici comme pour ceux qui y travaillent ou la visitent.

Circulation, stationnement, tranquillité publique, propreté de l'espace public, gestion des déchets et respect de l'environnement nécessitent une action communale constante, pragmatique et équilibrée, attentive aux usages et aux attentes des habitants.



## MOBILITÉ

La mobilité pour permettre à chacun de se déplacer aisément est un enjeu qui participe à notre qualité de vie.

### Nos actions

- Proposer avec la Communauté de Communes, une navette pour les habitants, afin de desservir les principaux centres d'intérêt de la commune ;
- Développer une offre de transport solidaire et de covoiturage en concertation avec la Communauté de Communes ;
- Développer les équipements visant à ralentir les véhicules (feux récompenses) pour inciter au respect des limitations de vitesse ;

- Améliorer les infrastructures existantes pour favoriser la sécurité des piétons et des cyclistes (jalonnement et mise en place des stop pistes cyclables) ;
- Pour encourager la pratique cycliste, augmenter l'offre de stationnement vélos (arceaux, consignes) et poursuivre les continuités cyclables, à l'intérieur de la commune et avec les autres communes ;
- Proposer des ateliers « apprendre à rouler à vélo » pour les plus jeunes et « remise en selle » pour les adultes (avec la Communauté de communes).



Mise en place d'une navette pour les habitants

## STATIONNEMENT ET COMMERCES

Le stationnement est un sujet de crispation pour beaucoup, pas assez nombreux pour certains, (notamment en période estivale), trop nombreux pour d'autres (lorsqu'il empêche l'installation d'une terrasse commerciale par exemple).

### Nos actions

- Développer des zones de stationnement courte durée pour les achats rapides ;
- Engager la création d'un parking sur les terrains jouxtant les arènes Chomel Coinon ;
- Organiser une meilleure répartition des stationnements PMR ;
- Mettre en place un compteur en temps réel des places disponibles sur les parkings de l'Alpiliem et

du collège Glanum, et créer une signalétique plus visible des parkings existants ;

- Étudier la création d'un parking souterrain à étages, place du Général de Gaulle avec fonds privés ;
- Mettre en place un moratoire sur les constructions sur le domaine public et la privatisation de places de stationnement à des fins commerciales privées afin d'en maintenir le nombre en centre-ville ;
- Porter attention à l'utilisation des places de livraison fréquemment occupées par des véhicules non autorisés.



Création d'un parking à côté des arènes Chomel Coinon

## LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

La délinquance est contenue à Saint-Rémy, comme en atteste par exemple le nombre de cambriolages (résidences principales et secondaires) en nette diminution (source gendarmerie) :

2021	2022	2023	2024	2025
124	147	122	109	82

Pour autant, chaque vol, chaque cambriolage, chaque atteinte aux biens ou aux personnes, est un délit de trop, générateur d'anxiété et de stress.

### Nos actions

- Renforcer la vidéoprotection par l'ajout de caméras (dont les emplacements sont décidés en concertation avec la Police Municipale et la Gendarmerie) et l'utilisation de nouvelles techniques d'enregistrement numérique ;

- Finaliser la création du réseau citoyens vigilants préparé avec les responsables de la gendarmerie et de la Police Municipale ;
- Mettre en place, via des partenariats avec les communes et intercommunalités intéressées du nord du Département, un Centre de Surveillance Urbain Intercommunal (CSUI) ;
- Poursuivre et développer les collaborations fructueuses entre la Police Municipale et la Gendarmerie par des points réguliers entre responsables.
- Mise en place d'une réserve civique (bénévoles pouvant intervenir lors de situations de crise).



Renforcer la vidéoprotection

## PROPRETÉ ET QUALITÉ DU CADRE DE VIE

### Nos actions

- Mettre en valeur le parc de l'Argelier, pour créer un nouvel espace public accueillant, riche en biodiversité, avec jeux pour enfants, bancs, terrain de boules, petit espace scénique...
- Maintenir un haut niveau de propreté des espaces publics par un balayage et nettoyage quotidien ;
- Dans le cadre du programme « une naissance, un arbre », planter un arbre sur le domaine public à chaque nouvelle naissance ;
- Finaliser la création du jardin public ouvert à tous aux Cèdres ;
- Créer un permis de végétaliser, autorisant par convention les habitants à verdifier l'espace public ;

- Amélioration de la distribution de sacs pour déjections canines ;
- Doter le service de l'environnement d'une police avec un garde-champêtre assermenté apte à constater les atteintes à l'environnement ;
- Chats errants : campagnes de stérilisation pour prévenir leur prolifération et les maintenir en bonne santé ;
- Gestion écologique des populations de pigeons citadins, y compris par l'installation d'un pigeonnier écologique ;
- Obtenir le label « Ville amie des animaux » décerné par la Région.



Création d'un jardin public à l'Argelier



## AMÉLIORER LA GESTION DES DÉCHETS

Le déchet est souvent considéré, à tort, comme le problème de la collectivité. C'est faux ! Le déchet, c'est la responsabilité de tous, individus, commerçants ou entreprises ; chacun est producteur de déchets. Il est nécessaire et indispensable de veiller à en produire le moins possible, de veiller à les trier le plus possible pour faciliter leur traitement et réduire les coûts.

### Nos actions

- Réhabilitation de la déchèterie (avec la Communauté de Communes) ;
- Création d'une zone de compostage pour les déchets verts sur la future déchèterie ;

- Augmenter le nombre de composteurs collectifs ;
- Professionnalisation du point de réemploi pour donner une seconde vie aux déchets ;
- Accompagnement des acteurs associatifs aux pratiques de tri durant leurs manifestations ;
- Renouveler les corbeilles de ville pour développer le tri sélectif ;
- Encourager avec la Communauté de Communes le broyage à domicile des déchets verts, en partenariat avec une entreprise d'insertion sociale.



# 1200 SOUTIENS

## CE PROGRAMME POUR SAINT-RÉMY VOUS SÉDUIT ? REJOIGNEZ-NOUS EN SIGNANT LA LISTE DE SOUTIEN

Apportez-nous votre soutien en signant sur [hervecherubini.fr/jesigne](https://hervecherubini.fr/jesigne) (QR code) ou en déposant le formulaire ci-dessous, dûment rempli, au 41 av. de la Libération, 13210 Saint-Rémy-de-Provence

Nom : .....

Prénom : .....

E-mail : .....

Tél. ....

J'atteste voter à Saint-Rémy-de-Provence

J'accepte que mon nom soit publié sur la liste de soutien

J'accepte de signer la liste de soutien mais ne souhaite pas que mon nom apparaisse publiquement. Il sera comptabilisé dans le nombre de signataires, certifié par huissier, mais ne sera pas publié.

Signature indispensable



## DÉMOCRATIE LOCALE



## VIE ASSOCIATIVE ET CITOYENNETÉ

La réflexion partagée produisant de l'intelligence collective, nous avons toujours encouragé la participation citoyenne, chaque fois que c'est possible.

Qu'elle soit obligatoire (enquêtes publiques) ou facultative (budget participatif, commission extra-municipale, concertation avec les associations...) la participation citoyenne est pour nous un moteur de la démocratie locale et un enrichissement de l'action publique. Dans le bénévolat associatif ou dans la gestion communale, l'action citoyenne doit être encouragée.

### Nos actions

- Pérenniser et faire évoluer le budget participatif, qui pourrait être décliné dans chaque école ;
- Encourager et développer le tissu associatif grâce notamment au soutien financier aux associations (plus de 600 000 euros versés en 2025), mais également par le prêt de salles, de matériel, d'équipements, la mise à disposition d'agents municipaux et la valorisation de leurs actions ;
- Développer avec les partenaires habilités une offre de médiation sociale répondant aux problématiques



### Rénovation du bâtiment « Coste » pour une nouvelle offre aux associations

du quotidien (conflits de voisinage, incivilités, incompréhension avec l'administration,...) afin de faire émerger des solutions amiables rapides et humaines ;

- Encourager le bénévolat et promouvoir les pratiques éco-responsables (bénévoles surveillants de la Collégiale, bénévoles accueillants à l'Alpiliun...);
- Intensifier l'usage de nouveaux outils de concertation (par exemple ateliers citoyens) sur les sujets institutionnels et sur les grands projets ;
- Continuer à améliorer la politique d'accessibilité des bâtiments municipaux et de l'espace public ;
- Pérenniser la cérémonie d'accueil aux nouveaux habitants afin de faciliter leur intégration à la vie communale ;
- Réduire la fracture numérique, en proposant au Liber'Espace des ateliers numériques ouverts à tous ;
- Engager la rénovation du bâtiment « Coste » pour une nouvelle offre aux associations et améliorer les locaux du Comité Communal Feux de Forêt (CCFF).

## FINANCES COMMUNALES ET POUVOIR D'ACHAT DES HABITANTS

La confiance est le socle de l'action publique.

Elle se construit par une démocratie locale vivante, une gestion rigoureuse et transparente des finances communales, et une attention constante portée au pouvoir d'achat des habitants.

### Nos actions

- Maintenir accessibles les tarifs des services publics :
  - Gratuité de la bibliothèque, du musée, des garderies périscolaires, des parkings (zones verte et orange) ;

- Tarif abordable et gradué des services payants (cantines scolaires, crèche municipale, activités de loisirs, etc.)

- Gestion rigoureuse et responsable des deniers publics sans augmentation des taux d'imposition communaux. Cet engagement suppose une stabilité de l'environnement budgétaire de la commune, et en premier lieu de la part de l'État. Si la Ville doit faire face, à nouveau, à des suppressions de recettes (comme avec le DILICO en 2025) des transferts non compensés ou des aggravations de charges subites, je serai contraint d'agir en responsabilité.

# NOS GRANDES ACTIONS POUR LE MANDAT

 **Développer des programmes immobiliers abordables au plus grand nombre**

 **Rénovation énergétique des écoles**

 **Agrandissement et modernisation de la bibliothèque municipale Joseph Roumanille**

**Réfection**   
**de la Place du Général de Gaulle**

 **avec étude de la création d'un parking souterrain à étages**

 **Mise à disposition de fonciers communaux à des agriculteurs en recherche de terrains**

 **Réaménagement des entrées de ville**

**Accueil sur la commune de jeunes médecins en leur proposant un logement durant un an** 

 **Engager la rénovation du tour de ville**

**Décliner le budget participatif dans les écoles** 

 **Création d'un Pass Sports-Culture pour les 6-11 ans**

**Mise en place d'un Centre de Surveillance Urbain Intercommunal (CSUI)** 

**Création d'un jardin public à l'Argelier** 

 **Réhabilitation de la déchèterie**

 **Création d'un espace public extérieur au Mas de la Pyramide**

**ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES  
15 & 22 MARS 2026 À SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE**